

BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ

N°11



PERCHE EN NOCÉ

EN ATTENDANT LES FÊTES...



**LES TRAVAUX :
2020-2021**



**PERCHE-EN-NOCÉ :
LES CHEMINS**



**VIE ASSOCIATIVE :
COMITÉS DES FÊTES**

ÉDITO

Nous sommes contents de vous présenter ce bulletin n°11 qui symbolise aussi le moment revenu à une vie plus normalisée.

Nous vous présentons tous les travaux réalisés, la vie associative qui va reprendre ses droits, ainsi que le budget de l'année.

Le conseil municipal se joint à moi en vous souhaitant en bonne santé pour cette reprise et des vacances heureuses.

Pascal PECCHIOLI - Maire de Perche en Nocé

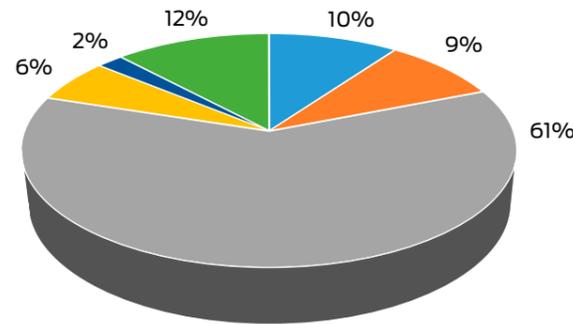
La mairie de Perche-en-Nocé



BUDGET

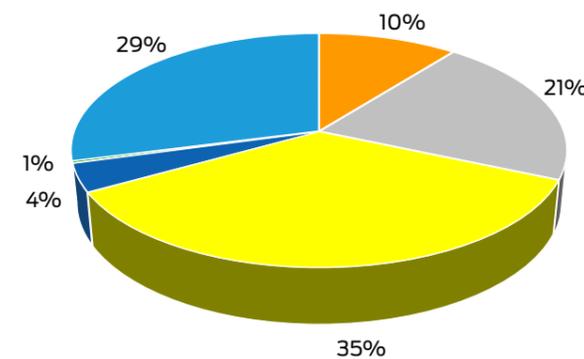
Le conseil municipal a voté le budget 2021 de la commune lors de sa séance du 24 mars 2021. L'ensemble des investissements s'élève à 976 536,59 € y compris les amortissements et le déficit d'investissement.

Les investissements



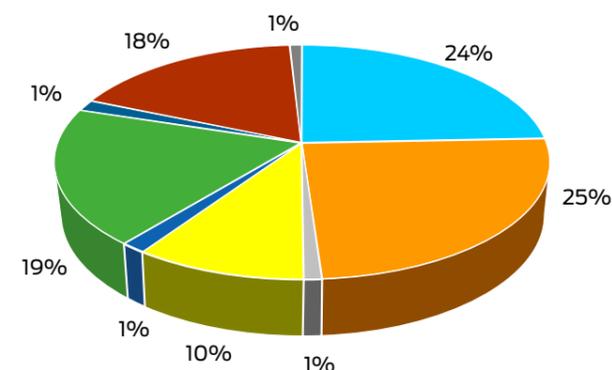
● Eglises et cimetières	69 710	10%
● Voirie	61 420	9%
● Bâtiments communaux	408 692	61%
● Matériel technique	41 500	6%
● Matériel informatique et logiciels mairie et bibliothèques	12 000	2%
● Effacement des réseaux	78 619	12%
Total	671 941	100%

Les recettes de fonctionnement



● Atténuations de charges	0	-
● Produits des services	201 960	10%
● Impôts et taxes	395 622	21%
● Dotations, subventions et participations	665 288	35%
● Autres produits de gestion courante	73 000	4%
● Produits financiers	0	-
● Produits exceptionnels	202	-
● Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000	1%
● Résultat reporté	550 436	29%
Total	1 891 508	100%

Les dépenses de fonctionnement



● Charges à caractère général	460 746	24%
● Charges de personnel et frais assimilés	464 050	25%
● Dotations aux provisions	19 200	1%
● Autres charges de gestion courante	183 104	10%
● Charges financières	26 550	1%
● Charges exceptionnelles	1 200	-
● Dotations aux amortissements	357 789	19%
● Dépenses imprévues	28 000	1%
● Virement à la section d'investissement	333 113	18%
● Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 756	1%
Total	1 891 508	100%

p3
Budget

p4-5
Les employés communaux

p6
Les travaux

p7
Vie locale en photos

p8-11
Vie associative

p12
Patrimoine randonnée

p13
Vie pratique

p14
Urbanisme

p15-16
Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli

Impression
Imprimerie Peau - Berd'huis

Crédits photos
Catherine Boucault, Olivier Steigel.

Conc. graphique
AleX Céalís

Tiré à 1 500 ex.

Employés communaux l'équipe technique au service de la population

Six agents techniques constituent l'équipe qui entretient notre commune : qui sont-ils, et comment travaillent-ils ?

Alain Met, responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce groupe de travail, encadré par Patrick Lenaerts, troisième adjoint : « Des équipes de deux agents sont constituées et interviennent

de préférence sur l'entretien de communes attitrées. Toutefois pour offrir souplesse et efficacité, l'équipe est reliée en permanence par téléphone portable afin de pouvoir s'organiser et intervenir si le besoin s'en fait sentir

sur des chantiers plus importants ou plus urgents sur tout le territoire communal. »

Chaque agent, en fonction de son parcours professionnel, présente des capacités et des connaissances différentes qui permettent de mieux répondre aux besoins de la commune.

Quelques exemples récents de réalisations de qualité

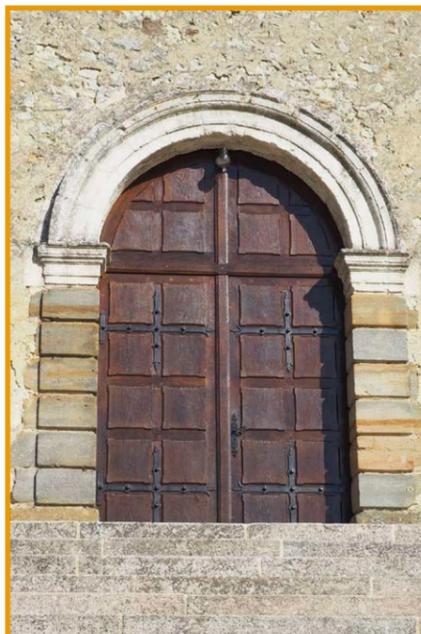
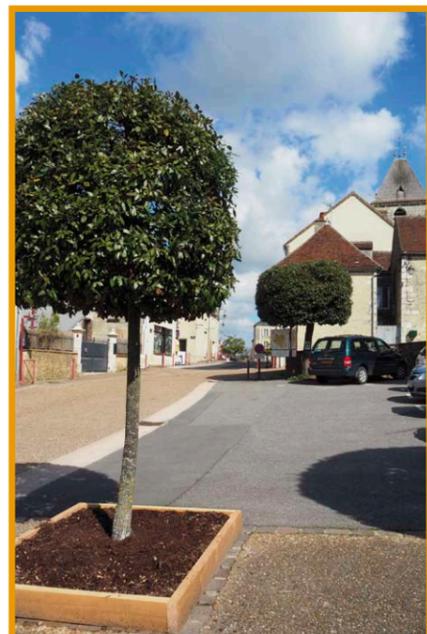
Ces réalisations démontrent leur savoir-faire : la restauration des portes de l'église de Nocé, la passerelle en bois du chemin de randonnée de la Fontaine Froide, le nouveau terrain de pétanque de Nocé, l'électricité de la MAM, ...

Tous se complètent et s'appliquent à entretenir les espaces verts, locaux communaux, stations d'épuration, et sont fiers d'un travail bien fait. Ils se forment régulièrement aux évolutions de leur métier : désherbage sans traitement chimique, maintenance des stations d'épuration, des extincteurs, etc.

Si toutefois quelque chose échappait à leur attention, nous vous remercions de leur signaler avec bienveillance.

Leur présence sur le terrain contribue au lien entre les élus et la population.

Alors, aidons-les à maintenir le bon entretien de nos bourgs et de notre campagne !



Quelques réalisations de l'équipe technique



Le binôme Nocé

James Herouin

Depuis 2016 à Nocé, mécanicien-auto de formation, aime travailler le bois (ce qu'il fait très bien !) les agencements et l'entretien mécanique.



Jean-Paul Olivier

Arrivé en 2019 à Nocé, électricien de formation, assure notamment l'entretien des bâtiments et des extérieurs.

Le binôme Dancé - Colonard

Thierry Desjardins

Depuis 20 ans sur la commune de Colonard- Corubert. Formation de base en entretien des espaces verts avec une spécialisation de terrassement et de conduite de mini-pelle.



Loïc Renault

À Dancé depuis 2007 et intéressé par la charpente, la maçonnerie et l'élagage.

Le binôme « Preaux, St-Jean-de-la-Forêt et St Aubin-des-Grois

Alain Met

Arrivé dans la commune de Preaux en 2014. Agent de maîtrise communal depuis 2018, aime la polyvalence et la variété du travail d'entretien dans la commune.



Quentin Moiteaux

Arrivé en 2015 à Preaux en emploi jeune pendant trois ans, puis est titularisé. Il s'intéresse particulièrement aux espaces verts.

Cantines scolaires de Nocé et Preaux : quelques changements !

Véronique Gauthier a fait valoir ses droits à la retraite le 30 avril 2021. Merci encore à elle pour ces 11 années passées à s'occuper maternellement de nos enfants de Preaux ! A cette occasion, en raison de la forte diminution des effectifs de la cantine de Nocé, Elodie Podwojewski, accompagnée d'Isabelle Barbu, assure désormais la cantine de Preaux, et Fadhila Amani, accompagnée de Caroline Richard, celle de Nocé.

Sous nos regards

Nous constatons des incivilités croissantes dans les différents espaces publics de Perche en Nocé : papiers et canettes par terre, restes de détritus non-identifiables, poubelles laissées à l'abandon, déjections canines, bruits de tondeuses et autres, voitures mal garées moteur en marche.

Ces lieux sont des espaces que nous partageons, les lieux où on se promène, où on va prendre un bol d'air.

Pourtant si nous ne les respectons pas, nous ne respectons pas les autres ni les employés communaux en charge de la propreté des villages de la commune nouvelle. Le travail

de ces agents, qui se donnent du mal pour offrir un environnement agréable et propre chaque jour, est rendu ainsi plus difficile.

Cette situation n'affiche pas non plus une belle carte de visite de notre commune à tous ceux qui sont attirés par la richesse des paysages du Perche.

Il est à rappeler que toute dégradation constatée peut être sanctionnée et que le civisme est à la portée de chacun de nous.

Les travaux sur la commune

Présentation d'un bilan des principaux travaux réalisés en 2020, et de ceux à effectuer en 2021

Nocé

- Première tranche de toiture du Moulin Blanchard ;
- Aménagement de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) ;
- Aménagement du carrefour ;
- Remplacement du chauffage de l'église avec Nocé Patrimoine.



Aménagement de la MAM à Nocé

Travaux réalisés en 2020

Dancé

- Remise en état du mur du cimetière ;
- Remplacement de la chaudière du logement communal.

Préaux

- Aménagement du local de la salle des fêtes.



Aménagement du local de la salle des fêtes à Préaux

Colonard-Corubert

- Restauration de la toiture de l'église.

Saint-Jean-de-la-Forêt

- Construction de la station d'épuration.



La station d'épuration de Saint Jean-de-la-Forêt



Les nouveaux paniers en osier à Préaux

La vente de muguet de Cap Djeun's et de l'APE à Nocé le 1^{er} mai



LA VIE LOCALE EN PHOTOS



Ci-dessus, droite et gauche, le jardin partagé de Préaux

Nocé

- La maison « Gorel » au-dessus de la fontaine, et le parking attenant ;
- Deuxième tranche de toiture du Moulin Blanchard ;
- Les menuiseries de la mairie restant à changer ;
- L'achat d'une tondeuse autoportée ;
- L'insonorisation de la MAM ;
- Le cabinet médical ;
- Lancement d'une étude sécurisation du bourg ;
- Remise en état des caniveaux et de l'enrobé rue de Courboyer ;
- Réfection de la toiture et étude d'aménagement de la grange 1, rue Roger Vaugeois ;
- Nettoyage et entretien du Relais du Parc.

Travaux à effectuer en 2021

Préaux

- Remise en état de la couverture de la boulangerie ;
- Aménagement du parking du plan d'eau ;
- Remise en état du logement du Relais St Germain.

Dancé

- Les chéneaux de l'église Saint-Jouin et les fenêtres de la sacristie.



La maison Gorel à Nocé

Colonard-Corubert

- Les bordures de trottoirs sur la route de Mauves ;
- L'accessibilité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite.



Trottoirs à Colonard-Corubert

Saint-Jean-de-la-Forêt

- Lancement d'une étude pour la remise en état des calvaires de la commune.

Saint-Aubin-des-Grois

- Fin des travaux de la mairie et aménagement extérieur.



Le jardin partagé de Nocé lors du Troc « graines et plantes » le 6 mars



Le comité des fêtes de Nocé

À Nocé, l'essentiel des activités d'animation de la vie municipale est assuré par le comité des fêtes.

En attente de la reprise des évènements

Les évènements tels que les lotos, vi-de-greniers et la fête communale le troisième week-end de juillet attirent toujours plus de monde. La situation sanitaire qui nous contraint depuis un an maintenant n'a cependant pas atteint la détermination du comité des fêtes de Nocé qui attend avec impatience que la vie normale revienne pour reprendre ses activités.

Un peu d'histoire

Créée en 1965, l'association est ensuite présidée par Jean-Paul Hoppenot, Maire de Nocé qui confie en 2000, la lourde tâche à Gérard Chalembert de donner un souffle nouveau au comité des fêtes. Cette association a dès lors pour rôle :

- la coordination du calendrier des fêtes
- l'organisation de manifestations permettant de récolter des fonds pour investir dans du matériel prêté gratuitement aux associations de la commune.
- l'achat et l'entretien du matériel
- la location de tables et de chaises

L'association est ouverte aux volontaires

Le bureau de cette association est composé de membres élus lors de l'assemblée générale. Toutes les réunions se tiennent à la mairie de Nocé. L'assemblée générale, où tous les élus et habitants sont invités, a lieu en fin d'année. N'hésitez pas par votre présence à soutenir l'action de cette belle association.

Principaux achats réalisés

Barnums, tables, chaises, vaisselle, percolateurs, friteuses, vitrine réfrigérée



Le mot du Président

Le comité des fêtes est une association constituée de 14 membres bénévoles. Nous souhaitons par notre action tout au long de l'année faire perdurer les manifestations propres à notre commune et proposer des événements originaux, de proximité pour tous les Nocéens, petits et grands. C'est dans cet esprit que nous organisons des événements festifs, pour partager, échanger, et s'amuser. Notre ambition est simplement de créer des moments privilégiés et faire vivre ensemble l'esprit de la commune.

Le comité des fêtes apporte son soutien logistique aux autres associations de la commune par la mise à disposition de barnums et de matériels dont elle dispose. Il fonctionne grâce aux bénévoles. C'est une équipe qui consacre une partie de son temps libre pour concevoir des animations et ainsi le faire vivre. Le bureau ne serait rien sans ces précieuses aides. Toutes les décisions sont prises en commun à la majorité absolue. Ainsi, chacun peut exprimer ses avis, opinions ou projets lors des assemblées réunissant l'ensemble des membres.

Néanmoins, l'organisation de ces événements nécessite un nombre important de bénévoles et nous pourrions faire plus et mieux encore si nous étions plus nombreux. Un peu de jeunesse et des coups de main supplémentaires pour la logistique, seraient fort appréciés.

Vous aimez la vie associative ? Vous avez des idées d'animation ? Vous avez quelques heures à nous consacrer ? Venez rejoindre l'équipe du comité des fêtes pour que notre village continue à être dynamique et convivial.

Pour l'heure, il est compliqué de se prononcer sur la tenue de la fête de Nocé. Cette manifestation nécessite deux mois de préparation et nous sommes donc liés à l'évolution de la situation sanitaire.

Au plaisir de vous retrouver prochainement, pour partager des moments conviviaux en votre compagnie !

Notre volonté est de développer et renforcer les liens. Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Gérard Chalembert

Composition

Président : Gérard Chalembert, conseiller municipal

Vice – Président : Anthony Guillon

Trésorière : Sylvie Lecroulant, Roland Chalette adjoint

Secrétaire : Valérie Michaudel, Agnès Chaumier adjointe

Membres : Claudine Chalette, Danielle Brunet, Bernard Chaumier, Daniel Lecroulant, Jean-Claude Garnier, Jérôme Guillon, Michel Guillon, Philippe Brunet.

Contact

Gérard Chalembert

02.33.73.45.80

ou 02.33.73.41.18 (mairie)



Le comité des fêtes de Préaux

En 1959, Alexandre Hubert créait le comité des fêtes de Préaux. Après lui, 7 personnes se sont succédées à sa tête et depuis 2013, Yannick Deschamps s'active à la présidence.

De nombreuses animations ont lieu chaque année

- 3 à 4 journées de pêche à l'étang ;
- 1 soirée à thème en fin d'hiver ;
- 1 randonnée au printemps ;
- 1 soirée autour du cirque fin juin, avec le collectif Karafon et l'association Gym et Loisirs ;
- le cochon grillé et le feu d'artifices en fin de vacances d'été.

Et d'autres plus ponctuellement

Yannick Deschamps et le comité des fêtes aiment y ajouter d'autres manifestations ponctuelles en fonction de rencontres. Elles sont réalisées en partenariat avec d'autres associations telles que le Théâtre Bascule, Gym et Loisirs... Le comité des fêtes reste ouvert à toutes suggestions qui ont déjà provoqué de beaux moments de rencontre par le passé (cinéma en plein air, concours de musique, soirée théâtre, art du cirque...).

L'envie de partager

Yannick tient à souligner que de nombreux bénévoles interviennent ponctuellement en fonction de leur centre d'intérêt et disponibilité mais toujours avec l'envie de partager ce qui fait la richesse du comité. « Éplucher les légumes en papotant reste un plaisir ». Après la fête du cochon grillé, pas un seul des bénévoles ne voudrait manquer le repas partagé du lendemain, 25 à 30 personnes s'y retrouvent tous les ans.

La date du 4 septembre a été fixée pour le cochon grillé en espérant pouvoir tous se réunir.



Venez rejoindre cette équipe motivée.

Composition

Présidente : Yannick Deschamps, Denis Lefeuvre, vice-président

Trésorière : Marie-Claire Lepetit, Hervé Lucas adjoint

Secrétaire : Fabienne Lenaerts,

Membres : Jean-Luc May, Jean-Noël May, Christiane Gruszkowski, Arlette Beaufile, Odile Dusser, Delphine Doyen

Contact

Yannick Deschamps - 06.81.84.89.50 - yannphil61@gmail.com

Daniel Pluquet - 06.11.83.22.32 (location de tables, bancs, stands)

Le comité des fêtes de Saint-Aubin-des-Grois

Créé en 1971 et animé de nombreuses années par Jacques Poussin, le comité des fêtes de Saint-Aubin est présidé par Eric Janssen depuis 2014.

Composée de Jean-Claude Beauchet secrétaire, de Debby Post trésorière et aidés de 5 à 6 bénévoles, cette joyeuse équipe assure l'animation dans le village de Saint-Aubin.

L'association a vu son activité perturbée en cette année de Covid, elle qui jusqu'ici organisait plusieurs manifestations par an : la fête des voisins, 1 à 2 concerts et quelques journées à thèmes, journée de l'insolite, journée des plantes.

L'équipe reste mobilisée et souhaite un redémarrage dès que la situation le permettra afin de retrouver la convivialité. Un pot sera probablement la première manifestation organisée pour se réunir. D'autres rencontres prévues en 2020 et qui n'ont pas pu avoir lieu, seront envisagées autour de savoir faire concernant le plus grand nombre (théâtre, plantes, musique autour du piano). À partir de ces différents thèmes, l'association aimerait faire participer les scolaires si cela est possible.



Eric Janssen et le comité souhaitent vous retrouver nombreux pour partager ces moments et vous invitent à les rejoindre pour élargir l'équipe des bénévoles.

Contact

Eric Janssen - Président
fejanssen@gmail.fr



Agenda de poche...

du 4 juin au 4 juillet 2021

Le Champ des Impossibles - parcours.02

art et patrimoine en Perche

www.lechampdesimpossibles.com/
expositions/parcours-02

18 juillet 2021

Vide grenier de Nocé

4 septembre 2021

Fête de Préaux-du-Perche

En septembre

Artiste en résidence

**James Noël, poète,
chroniqueur et acteur**

www.lechampdesimpossibles.com/
residence/james-noel

Théâtre Basse Passière

www.theatrebassepassiere.com

10 juillet 2021

Opéra La Traviata-Regents

21 août 2021

Opéra Woad Alastair White

17 et 18 septembre 2021

Alcina-Ensemble Orquesta

Le Théâtre Basse Passière

Un beau théâtre dans la campagne percheronne, offrant un lieu pour la danse, le théâtre et l'opéra, avec un espace accueillant pour toutes les activités créatives et artistiques.



Tout débute en 2010

En 2010, Jenny Hemans achète un corps de ferme composé d'une cour et d'imposants bâtiments en pierre à Préaux-du-Perche. Pendant des années, lorsqu'elle lève les yeux vers la belle charpente en bois du plus imposant des bâtiments, elle se dit « ça devrait être un théâtre ! ».

Concrétiser un rêve

Et, en 2018, « j'ai décidé que le moment était venu de concrétiser ce rêve ! ». Après avoir travaillé toute sa vie dans la protection de l'enfance et la justice pénale, Jenny sent « qu'il était temps de profiter du monde du théâtre, de l'opéra, de la danse et de l'esthétique des vieux bâtiments. »

Les anciens bâtiments en pierre abri-

tent désormais à la fois le théâtre et un grand espace d'accueil et de convivialité avec vue sur la campagne environnante. Les acteurs et l'équipe technique sont logés sur place dans les bâtiments attenants à la ferme. Il y a également une immense cour, propice aux spectacles en plein air.

Une programmation variée dans un lieu accueillant

Le théâtre offrira un programme d'arts du spectacle tout au long de l'année : théâtre, opéra, danse, musique instrumentale. Il sera un lieu accueillant pour toutes les activités créatives et artistiques. En développant des partenariats et des liens de collaboration avec une variété d'artistes et d'organisations des arts de

**NOUVEAU À
PERCHE-EN-NOCÉ !**

la scène, il sera en mesure de fournir un large choix de spectacles novateurs et de productions classiques. Des résidences et des ateliers seront également proposés, et l'ensemble du lieu pourra être loué pour d'autres événements. Ce théâtre offre un espace de représentation scénique évolutif qui permettra au public d'apprécier les spectacles dans les meilleures conditions.

Le théâtre est constitué en association loi 1901 sans but lucratif.

Contact

Jenny Hemans, fondatrice
contact@theatrebassepassiere.com

La Basse Passière - Préaux
61340 Perche-en-Nocé

Au programme cette année

Après la soirée JAZZ avec Swing 276 et Sonia Cat-Berro, le théâtre propose cet été :

- La Traviata de Verdi (abrégée),
- l'opéra Woad par Alastair White,
- Alcina de Haendel.



Vive la rando à Perche en Nocé !

La randonnée pédestre est une longue histoire sur notre commune. Une équipe de bénévoles qui connaît bien notre territoire est toujours très investie pour contribuer à l'entretien des chemins et du balisage. Ils ont aidé la Cdc pendant 3 ans à répertorier les parcours sur l'ensemble du territoire et notamment sur Perche en Nocé.

Pour permettre le développement et la pratique de la randonnée pédestre, il a été mis en place des outils accessibles à tous.

Un nouveau balisage

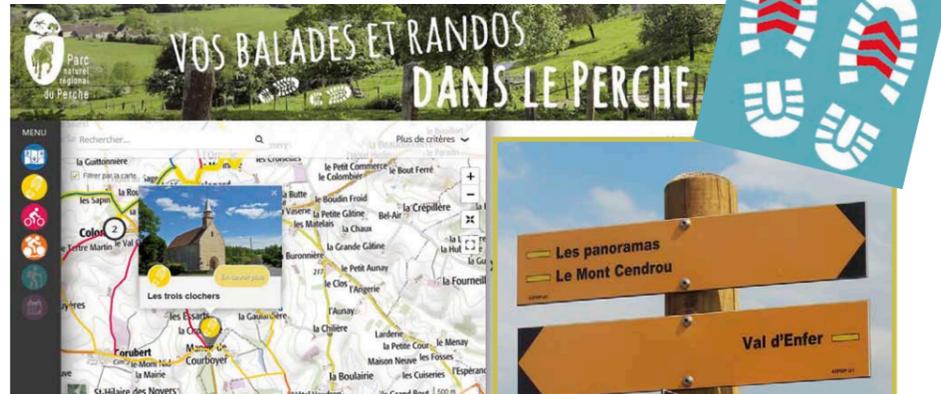
Un nouveau balisage a été réalisé pour la plus grosse partie du 23 mars au 2 avril 2021 par une entreprise (certains poteaux seront installés dans les bourgs très prochainement). Les bénévoles ont confirmé le tracé des itinéraires à « signaler ». La commission Culture et Tourisme de la CdC a été aidée pour cela par deux personnes ressources, qui sont Didier Orsal et Jean-Noël Malherbe, tous deux randonneurs connaissant bien les chemins du secteur. Les bénévoles de terrain ont pu accompagner et guider l'entreprise lors des chantiers de pose.

L'appli Rando-Perche

Elle a été développée par le Parc Naturel Régional du Perche pour retracer les chemins de randonnées à pied mais aussi à vélo, à cheval... Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone gratuitement.

Des dépliants des circuits de randonnées sont disponibles auprès de l'Office de Tourisme Cœur du Perche, de l'Écomusée du Perche et du Parc Naturel Régional du Perche de Courboyer.

Sur notre commune de Perche-en-Nocé, vous retrouverez de nombreux chemins balisés. D'autres circuits recoupent le territoire de notre commune et sont consultables sur l'application ou le site.



Colonard-Corubert

- Le ruisseau du Merdereau
3,3 km, 1h
- Le vieux bourg
5 km, 1h20
- Le bois de Sublaine
6,3 km, 1h45
- La Corbonasière
16,5 km, 4h30
- À l'Orée des bois
15,8 km, 2h

Nocé

- La Maison du Bois
7,5 km, 2h
- La Fontaine Froide
8,5 km, 2h30
- Les Trois Clochers
11km, 3h
- Le Manoir de Courboyer
26,8 km 3h

Saint-Jean-de-la-Forêt Saint-Aubin-des-Grois

- Les Roterières
13 km
- In Memoriam
6 km

Préaux-du-Perche

- Les Panoramas, 5 km, 1h15
- Souasé, 5,5 km, 1h30
- Nobles logis, 10 km, 2h45
- Le Val d'Enfer, 17 km, 4h45
- Le Parc Naturel : aire de pique-nique, conservatoire de la faune et la flore, mare, oseraie, haies plessées
- La Tour du Royau, 16,7 km 2h

- Balades à pied
- Balades en VTT avec logo



Le centre communal d'action sociale

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Les habitants peuvent y être conseillés sur leurs droits sociaux, orientés vers les partenaires locaux ou directement pris en charge par les travailleurs sociaux du département.

Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires) et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés).

Il est présidé par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes civiles ayant bonne volonté et compétences dans le domaine de l'action sociale.

D'une manière générale, le Centre Communal d'Action Sociale anime une action globale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Ses missions sont : l'aide sociale légale (prise en charge d'une partie des frais EDF, aide au logement en maison de retraite, etc...) et la constitution de dossiers administratifs. Il peut assurer une domiciliation, et intervenir dans le cadre du plan canicule. D'autre part, le CCAS a un rôle d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation. Il travaille en étroite collaboration avec les services sociaux du Conseil Départemental.

Certaines demandes peuvent être orientées vers le CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) de la CdC Cœur du Perche.

Contact

Les assistantes sociales tiennent une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 02.33.85.30.20. De plus, une permanence est assurée en mairie de Nocé un mardi par mois.

Nouvel équipement à la caserne des pompiers

Depuis le 25 mars 2021, les pompiers de Perche-en-Nocé sont équipés de 2 véhicules neufs : une ambulance et un véhicule tout usage.

Ce matériel est bien utile pour les 13 pompiers de la caserne basée à Nocé : 2 femmes et 11 hommes.

Tous les pompiers de Perche-en-Nocé sont volontaires et prennent la garde par équipes de 4, tous les dimanches matin pour 24 heures.

Le centre d'incendie et de secours a réalisé 130 interventions en 2020, un chiffre en constante augmentation de 10 à 15 % tous les ans.

Les volontaires suivent une formation et remise à niveau de 40 heures par an.

Nous remercions nos pompiers pour ces secours indispensables à tous !



Le lieutenant Bruno Guerlesquin qui dirige le centre et tous les sapeurs qui n'ont pas pu comme d'habitude distribuer leur calendrier en fin 2020 tiennent à remercier tous les habitants de leurs dons et participations.

Un service de recrutement est ouvert à tous si vous avez envie de vous joindre à eux : 02.33.81.35.16

Radar pédagogique

Un radar pédagogique à Nocé enregistre les vitesses des véhicules entrant et sortant. Quelques enseignements de cette collecte de données.

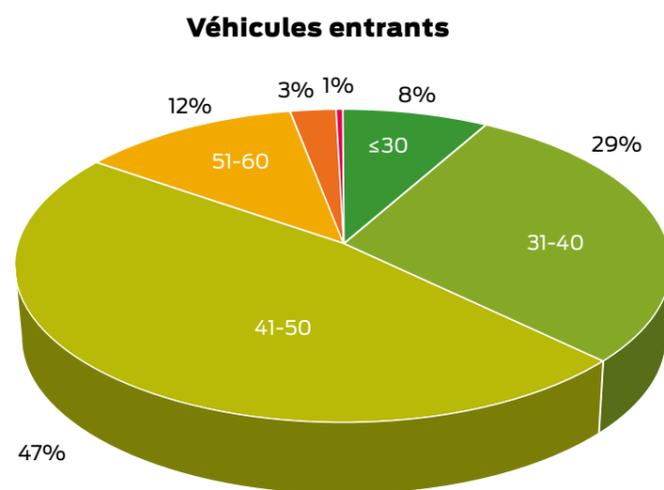
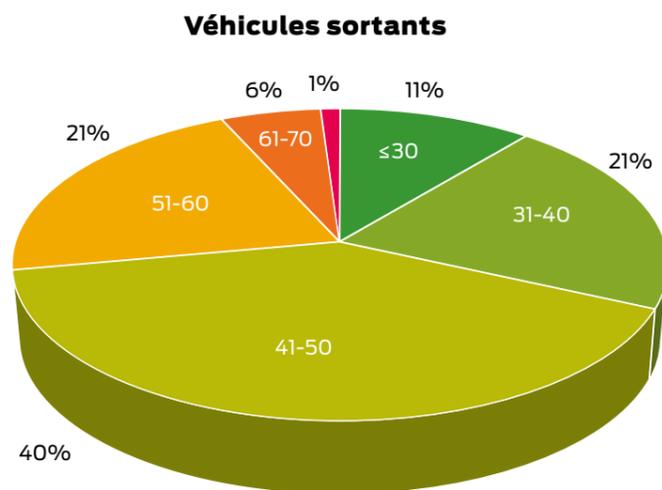
Installé depuis plusieurs mois rue du Général Jouvin à Nocé, ce radar enregistre les vitesses de tous les véhicules entrant et sortant de la commune, y compris lorsqu'il est éteint en cas de recharge de sa batterie.

Sur les graphiques ci-dessous sont visibles les vitesses moyennes enregistrées entre le 1^{er} décembre 2020 et le 15 mars 2021. Pour l'anecdote, si l'on peut dire, les « records » de vitesse dépassent largement les 100 km/h, jusqu'à plus de 140 km/h. Les auteurs de ces vitesses folles ne se rendent pas compte des risques qu'ils font encourir aux habitants, et notamment aux enfants !

Une statistique indiquant le nombre de véhicules enregistrés par tranches horaires est également transmise à la gendarmerie pour qu'ils effectuent des contrôles « plus efficaces ». Une étude est par ailleurs lancée pour mieux sécuriser les axes principaux du bourg de Nocé. Ce radar est appelé à être déplacé dans différents endroits de la commune.



Plage de vitesse	Nbr véhic. entr.	Nbr véhic. sort.
● ≤30 km/h	3 448	4 779
● 31 - 40 km/h	12 231	9 021
● 41 - 50 km/h	19 951	17 583
● 51 - 60 km/h	5 179	9 176
● 61 - 70 km/h	1 081	2 488
● > 70 km/h	198	469



Dossiers d'urbanisme : rappel important !

En application du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), tous les travaux d'extension, de création d'annexes, ou modifiant l'aspect extérieur même à l'identique (exemples : réfection de toiture, ravalement de façades, changement de menuiseries, création d'ouvertures, arrachage de haies ou arbres protégés...) sont soumis à autorisation d'urbanisme avant même le début

de toute action incluant la signature de devis. En effet, l'arrêté délivré par le maire peut notifier des prescriptions que vous devrez scrupuleusement appliquer, ou amener à des observations constructives. Selon la nature des travaux, le dépôt d'une demande de déclaration préalable ou de permis de construire en mairie doit être effectué en deux exemplaires complets. Le délai d'instruction

varie selon la nature et la situation géographique du projet (1 à 2 mois pour une déclaration préalable ; 2 à 5 mois pour un permis de construire). Besoin d'aide, une question, un projet, n'hésitez pas ! Contactez la mairie qui répondra au mieux à vos attentes et vous guidera dans vos démarches.

Impôts locaux : du nouveau !

Comme prévu par le gouvernement, la taxe d'habitation sur les résidences principales est progressivement supprimée. Quelques précisions sur la mise en pratique.

Pour 80% des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020. Pour les 20% des ménages restants, l'allègement sera de 30% en 2021, puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera

de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La compensation pour les communes s'effectue par un transfert de taux de fiscalité.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, le taux de fiscalité sur le foncier bâti reste inchangé, mais sa répartition entre la part communale et départementale est modifiée au profit de la commune.

La parole aux élus

Liste « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé »

Les élus de la liste majoritaire « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé » gardent le cap malgré les critiques qui ne manquent pas et croient plus que jamais dans la ligne directrice de leur action : conserver, voire augmenter notre population, en ayant pour priorité agriculture, commerce, artisanat et service.

La recherche de nouveaux médecins, le maintien de nos commerces de première nécessité sont des préoccupations quotidiennes, quand bien même il s'agit d'entités privées.

Le confinement a développé un rebond des achats de résidences secondaires ou même principales dans notre territoire. Nous devons maintenir notre niveau de service pour accueillir cette population, bénéfique le cas échéant pour nos écoles et tant d'autres. Certes tout n'est pas parfait mais nous restons persuadés que cette ligne directrice est bonne.

Au cours des derniers mois, des jeunes se sont installés ou repris des entreprises sur la commune, notamment dans le bâtiment et l'agriculture. Cela ne peut que rendre notre commune encore plus attractive.

Et pour la rendre plus belle encore, nos employés communaux font leur travail, et le font bien ! A nous de les respecter et de les épauler en participant à l'entretien de notre environnement proche, et en dénonçant les révoltantes incivilités ! Nous souhaitons que nos associations puissent revivre pour renouer le lien social après ces temps si troublés !

Liste « Partage et Considération »

Une commune nouvelle avec 6 bourgs ne se gère pas comme une commune isolée. L'animation et la notion de proximité, village par village, devaient rester une préoccupation majeure, en même temps que proposer des projets communaux fédérateurs pour mobiliser les élus et tous les habitants.

Où en sommes-nous après un an de mandat ? Un medicobus pour pallier le départ des médecins, rien sur notre proposition d'installer une maison médicale dans les appartements vides à la résidence de l'Erre du temps. Une solution existe pour sauver la boulangerie mais pas forcément l'installation d'un nouveau boulanger. Nous souhaitons que la période transitoire d'un dépôt de pain, ne condamne pas l'un des deux commerces (boulangerie ou restaurant).

La concertation promise pendant la campagne semble tombée aux oubliettes. Pas de programme de rénovation thermique des bâtiments communaux, pas de travail prospectif avec des commissions importantes (personnel, travaux, bâtiments, voirie, finances, affaires sociales, services et commerces...).

En revanche, un projet de presque 3 millions d'euros TTC à la ferme du Blanchard (résidence d'artistes, salles d'expositions, centre d'art contemporain...) mobilise fortement la municipalité, sans aucune projection sur les futurs frais de fonctionnement... Ne pourrait-on pas parler d'une gestion « approximative » et peu rassurante, sur tous ces dossiers ?



Déchetteries

Horaires d'été : 1er avr - 30 sep

Berd'huis

Lun au Ven : 13h30 - 18h
Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h

Rémalard

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h

Colonard-Corubert

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 18h
Distribution gratuite de compost et mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Règlementation

Bruits de voisinage

Travaux de bricolage et jardinage :
Lun - ven : 8h30-12h et 14h-19h30
Sam : 9h-12h et 15h-19h
Dim, jours fériés : 10h-12h
https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2018-05/ap61_0.pdf

Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets végétaux
http://www.orne.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_brulage_vegetaux_1er_juillet_2016_cle7a5854-1.pdf

Assistantes maternelles

Colonard-Corubert

Elodie Prévost - 02.33.73.33.28

Dancé

Martine Dammerey - 02.33.83.02.06

Nocé

Aurélié Le Gall - 02.33.25.32.93
Céline Margris - 02.33.25.21.50

Préaux-du-Perche

Stéphanie Lobjois-Durand - 06.27.46.19.83
Valérie Verrier - 02.33.83.72.19

Maison des Assistantes Maternelles Nocé

Isabelle Germond - 06.24.60.53.18

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18
mairie@percheennoce.fr
Lun-ven : 8h30 - 12h30



sur rdv
du lun au jeu : 14h - 16h30

Colonard-Corubert

02.33.73.44.55
mairie.colonard-corubert@laposte.net
Ven : 14h - 18h

Dancé

02.33.83.03.25
mairie.dance61@wanadoo.fr
Lun : 10h30 - 12h30
Ven : 14h30 - 17h30

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13
mairie-preauxduperche@wanadoo.fr
Mar : 14h - 18h
Ven : 14h - 16h

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.85.98.97
mairie.de.st-aubin-des-grois@wanadoo.fr
Mer : 10h - 12h

Saint-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88
mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr
Jeu : 9h15 - 12h15

Bibliothèques

Bibliothèque de Nocé

02.33.83.27.60
Mar, Mer, Jeu : 16h - 18h
Sam : 10h - 12h

Bibliothèque de Préaux

02.33.83.56.35
Mar : 17h - 19h
Mer : 14h30 - 18h30
Ven : 16h - 18h

CCAS - Assistantes sociales

Lun au ven : 8h30 - 17h30 au
02.33.85.30.20 et sur rdv à Nocé.

Banque alimentaire

Distribution à la mairie de Colonard
deux jeudi par mois : 15h30 - 17h
Contacts :
02.33.85.30.20 ou 02.33.73.41.18

Médocobus

Consultations sur RDV

Lun : 9h - 13h et 14h - 18h
Mar : 14h - 18h
Ven : 9h - 13h

Prise de RDV

Téléphoner au 06.24.79.59.44
La plate-forme vous rappelle.
Attention ! Il faut répondre au numéro qui commence par 09

Répondre au questionnaire par téléphone et une prise de rendez-vous est confirmé.

Rappel du rendez-vous par SMS quelques heures avant par KELDOC

Vous devez arriver un quart d'heure avant votre rendez-vous et vous rendre directement au cabinet d'infirmières



Infirmières

Sophie Delebarre, Jocelyne Dutertre, Christelle Paris, Jeanne Chauveau
6 pl du Docteur Paul Gireaux - Nocé
06.33.50.24.83

Pharmacie

Pharmacie des collines

Marianne Kouba
6 pl du Docteur Paul Gireaux - Nocé
02.33.73.54.19
pharmaciedescollines@orange.fr
Lun au Ven : 8h45 - 12h45, 14h15 - 19h45
Sam : 9h - 15h

Recensement des jeunes

Le recensement doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Ces démarches sont obligatoires pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.